

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/16339
14 février 1984

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 14 FEVRIER 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA FRANCE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Sur instruction de mon gouvernement et conformément à l'article 2 du
règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous
prier de bien vouloir réunir d'urgence le Conseil de sécurité pour examiner
la situation dans l'agglomération de Beyrouth.

(Signé) Luc de La BARRE de NANTEUIL

84-04210

